

Rapport Moral LAM 2018-2019

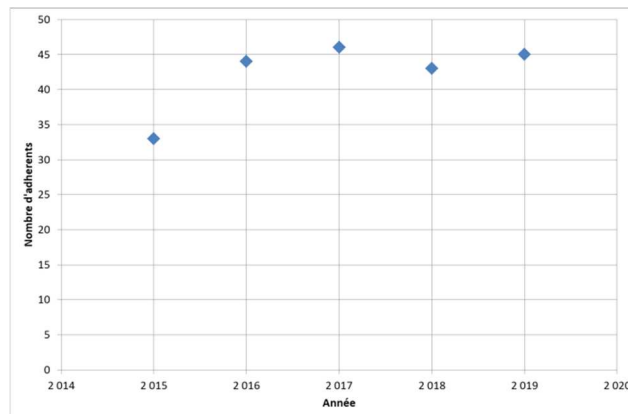
Nous nous réunissons aujourd'hui pour la 17^{ème} année et participation à l'AG de l'association « l'Art en Mouvement.

L'élection du bureau est statutairement tous les 2 ans cette année n'est pas une année à élection.

Les adhérents de l'association sont des artistes reconnus ou débutant. La volonté de cette association est de créer une dynamique pour construire tous ensemble afin de favoriser la création et les échanges.

En parlant d'artistes chevronnées, nous sommes très fiers d'avoir parmi nous Thérèse Bosc, créatrice de l'association et première présidente, qui vient de recevoir la palme d'or au salon de Colomiers 2019.

Je vous donne l'évolution des adhésions effectives (avec versement du chèque de cotisations) : le nombre d'adhérents est stabilisé depuis 2015..



Les cotisations comptent pour 40% du budget et sont donc indispensables pour notre fonctionnement (les autres sources sont les sponsors(21%), la mairie (18%), les ventes de cartes(18%). Rappelons que les adhérents et l'exposition sont couverts par une assurance collective qui n'est effective pour l'adhérent et pour ses œuvres, qu'avec le versement du chèque d'adhésion.

Il est possible de faire venir de nouveaux amis et peut-être futurs adhérents pour s'essayer lors de nos après-midi peinture ou modelage. Le bureau souhaite cependant en être informé (par mail à : artenmouvement31@gmail.com).

Nous avons privilégié cette année en continuité avec l'année précédente, l'organisation de stages, qui nous permettent une progression personnelle ou bien de trouver notre chemin

artistique, ainsi que de favoriser les liens entre adhérents : au total 6 stages ont été organisés.(Cathie vous en parlera dans son bilan d'activités)

D'autres activités qui ont beaucoup développée la convivialité, outre les repas et pots pris en commun, la fabrication de cartes postales présentées à l'exposition annuelle, et les visites d'expositions.

Dans l'objectif de nous cultiver et d'échanger, les réunions mensuelles sont animées par la projection d'un film très court, animation que nous poursuivrons en 2020 .

Individuellement mais au nom de l'association, j'ai répondu aux sollicitations de la mairie :

- Participation aux matinales des associations (environ 2 fois par an)
- Participation au CODEV : bien vivra à Balma, dont un chapitre est consacré à la culture
- Participation au jury du salon des arts

La mairie soutient notre action principalement sans doute pour notre implication au niveau de la municipalité par la participation des écoles à notre exposition annuelle et autres association Balmanaises, ce qui permet aux enfants des écoles de prendre part à une activité créative en arts plastiques et de montrer au public leurs travaux. Cette année, sous la conduite de Therese Bosc, la participation des écoles a été très importante.

Rappelons encore une fois que nous sommes tous partie prenante du bon fonctionnement de l'association. Toutes les bonnes volontés et toutes les énergies constructives sont les très bien venues. Nous appuierons et aiderons toute personne qui souhaite se rendre active au sein de l'association.

Nous avons fait aussi le choix d'ouvrir toutes les réunions à tout le monde, si les sujets proposés à l'ordre de jour vous semblent intéressants : cette proposition reste d'actualité, bien que peu répondent aujourd'hui aux appels. Chacun d'entre vous peut venir à une réunion même s'il n'est pas membre du groupe de travail, et si le sujet dont on va parler l'intéresse.

Les points qui restent forts de cette année passée sont l'ouverture fréquente du local, le mardi, le jeudi après-midi et le vendredi pour le modelage, avec en plus l'ouverture quelques dimanche dans l'année pour cibler les personnes qui travaillent.

Le site internet a été enrichi de lien qui ciblent les expositions en cours dans la région (artistes d'occitanie), des stages (palette des possibles, artistes d'occitanie) .

Le point à renforcer l'an prochain serait sans doute d'organiser plus de visites collectives d'expositions

La parole est à Cathie pour le compte rendu d'activités.